



Appel à candidatures
Bourse de Mobilité pour les enseignants à l'Université de Palerme (Italie)
dans le cadre du Programme Erasmus + (projet : KA171 - 074771) au titre de
l'année universitaire 2023-2024

Dans le cadre du programme Erasmus+ financé par la Commission Européenne, l'Université de Tunis El Manar lance un appel à candidatures pour ses enseignants en sciences économiques pour des bourses de mobilité « Enseignement et formation » vers l'Université de Palerme, Italie, au titre de l'année universitaire 2023- 2024.

Cet appel à candidatures est ouvert selon les modalités suivantes:

Critères d'éligibilité :

- Enseignant en sciences économiques à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Tunis – Université de Tunis El Manar;

Critères de sélection :

L'enseignant sera sélectionné selon la qualité du CV, une bonne maîtrise de la langue anglaise et le programme de mobilité proposée en collaboration avec l'Université de Palerme;

Composition du dossier :

Le dossier de candidature doit comporter impérativement les pièces suivantes:

- C.V.;
- Demande de candidature avec avis favorable de la Doyenne de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Tunis;
- Programme de mobilité proposé (modèle à télécharger);
- Copie du passeport valide au moins une année.

Calendrier de l'appel à candidatures :

- Ouverture de l'appel à candidatures : **le 04 avril 2024.**
- Dernier délai de la réception des dossiers : **le 17 avril 2024** cachet du bureau d'ordre de l'Université de Tunis El Manar faisant foi;
- Sélection par une commission à l'Université de Tunis El Manar : à partir du **19 avril 2024.**

Dépôt de candidatures :

La candidature doit être déposée au bureau d'ordre de l'Université de Tunis El Manar.

Nombre :

- 04 mobilités enseignement : 02 mobilités de 10 jours et 2 mobilités de 5 jours plus 02 jours de voyage.
- 01 mobilité formation de 05 jours plus 02 jours de voyage.

Les résultats :

Les résultats seront publiés sur le site web de l'Université de Tunis El Manar (www.utm.rnu.tn).

Assurance :

L'enseignant sélectionné doit avoir obligatoirement une couverture d'assurance adéquate pour la santé, la responsabilité, les accidents et la couverture de Voyage.

N.B:

- Pour être éligible, une candidature doit être déposée dans les délais et accompagnée d'un dossier complet.
- L'enseignant sélectionné doit avoir obligatoirement **l'attestation de résidence fiscale en Tunisie.**

Contact:

Pour toute information, veuillez contacter par email:

- Mme Hella MEHRI : hella.guerchi-mehri@fsegt.utm.tn
- M. Khalifa HARBAOUI: Khalifa.harbaoui@utm.tn